

AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières sont possibles, sous conditions :

- ⌘ Bourse de la Région
- ⌘ Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur)
- ⌘ Contrat allocation d'études
- ⌘ Contrat d'apprentissage
- ⌘ Autres prises en charge (France Travail, Transitions Pro, CPF, ANFH ...)

Les étudiants bénéficient pendant leur formation d'une indemnité de stage, et de remboursements de frais de déplacement.



Institut de Formation
en Soins Infirmiers
du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien
28 Chemin du haut de Bellieu
88300 NEUFCHÂTEAU
N° DA : 41 88 011 80 88

Renseignements disponibles
sur le site internet :

www.ch-ouestvosgien.fr
rubrique "Instituts de Formation"

ou par ☎ :

03 29 94 49 89 ou
secretariat-ifs@ch-ouestvosgien.fr

— Adresses utiles —

Agence Régionale de Santé
3 Boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex
www.grand-est.ars.sante.fr



Région GRAND EST
Place Gabriel Hocquard
57036 METZ
www.grandest.fr



Institut de Formation en Soins Infirmiers de NEUFCHÂTEAU

« La certification qualité QUALIOPi a été délivrée
à l'institut au titre de la catégorie :
ACTIONS DE FORMATION »

Formation
préparant au
Diplôme d'Etat
d'Infirmier

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION

La formation en soins infirmiers est réglementée par les articles D4311-16 à D4311-23 du Code de la Santé Publique et par [l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier](#).

L'admission des candidats s'effectue selon des modalités de sélection en fonction de leurs profils :

- ∞ Candidats bacheliers ou équivalent (PARCOURSUP)
- ∞ Candidats relevant de la formation ou reconversion professionnelle (CONCOURS)

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Handicap

La personne en situation de handicap est invitée à en parler en amont au référent handicap de l'institut ou dès le début de sa formation, afin de permettre une reconnaissance de sa situation et de mobiliser les moyens compensatoires indispensables.

LA FORMATION

Le quota d'entrées fixé par le conseil régional est de 65 étudiants en 1ère année à la rentrée de septembre. La formation de trois ans alterne enseignement théorique et clinique

Référentiel de formation

Identifie 5 domaines d'enseignement théoriques et pratique 12 activités et 12 compétences

- Sciences infirmières et raisonnement clinique
- Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- Prévention et promotion de la santé
- Communication, travail en équipe et leadership
- Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Enseignement théorique (2300 heures)

Ces temps d'enseignement ont lieu à Neufchâteau sous forme de cours magistraux (présentiel et distanciel), de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travail personnel guidé.

Enseignement clinique (2300 heures: 12 semaines en 1ère année, 26 semaines en 2ème année, 28 semaines en 3ème année)

Il s'effectue au cours de stages qualifiants dans des milieux professionnels, dans tous les champs du soin : Médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie et santé mentale, soins médicaux et réadaptation ou soins de longue durée, lieux de vie, crèches, entreprises, auprès de l'enfant. Sur le centre hospitalier de l'ouest Vosgien et les établissements des départements limitrophes.

Taux de diplomation

Session de juillet 2025 : 98 % de réussite.

L'accompagnement en formation

Il est réalisé par les formateurs référents de suivi pédagogique, en individuel et en collectif, au cours d'entretiens et de rencontres pédagogiques sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers la simulation en santé, la pédagogie inversée, le e-learning, les analyses de pratiques et la recherche.

L'institut de Neufchâteau propose une chambre de simulation, reproduction d'une chambre de patient équipée de caméras et d'un mannequin connecté.



Poursuites d'études

Diplôme d'Etat Infirmier = grade Licence.

Le professionnel peut donc poursuivre ses études par une spécialisation (puériculture, anesthésie, bloc opératoire, cadre de santé...) ou une formation universitaire (Infirmier en Pratique Avancée), Master puis Doctorat.